

*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 20 décembre 2023 à 15 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Monsieur Vincent Clark, commandant – chef du poste de quartier 8

CA23 19 0344

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 20 décembre 2023 avec la modification suivante :

- Répondre aux deux questions reçues de la part du public à la séance subséquente du conseil d'arrondissement prévue le 5 février 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA23 19 0345

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 décembre 2023

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 décembre 2023.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA23 19 0346

Octroi d'un contrat à EXCAVATION E.S.M. INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement et de réfection du Quai situé à la 34^e Avenue, à l'arrondissement de Lachine, au montant total de 3 131 227,35 \$, taxes incluses (contrat : 2 746 690,66 \$ + contingences : 274 669, 07 \$ + incidences : 109 867,63 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2306 - Quatre (4) soumissionnaires

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'octroyer un contrat à EXCAVATION E.S.M. INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement et de réfection du Quai situé à la 34^e Avenue, au prix de sa soumission, soit au montant de 2 746 690,66 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2306;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 2 746 690,66 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 274 669, 07 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 109 867,63 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

De procéder à une évaluation du rendement de EXCAVATION E.S.M. INC.;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1236739010

CA23 19 0347

Octroi d'un contrat gré à gré à Multi-services FMB Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de désamiantage à risque élevé des locaux 02-203, 01-103, et SS1-005 du centre Fernand-Laplaine dans l'arrondissement de Lachine et autorisation d'une dépense totale de 60 695,76 \$, taxes incluses (contrat : 50 579,80 \$ + contingences : 10 115,96 \$) - Demande de prix auprès de cinq fournisseurs

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'octroyer un contrat gré à gré à Multiservices FMB Inc., pour des travaux de désamiantage à risque élevé des locaux 02-203, 01-103, et SS1-005 du centre Fernand-Laplaine dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 50 579,80 \$, taxes incluses, à la suite d'une demande de prix faite auprès de cinq fournisseurs conformément au *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038);

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 50 579,80 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 10 115,96 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1239562003

CA23 19 0348

Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement - Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2808)

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

De prendre acte du dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 11 au 15 décembre 2023, relativement au *Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2808)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1237865004

CA23 19 0349

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement - Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances

Avis de motion est donné par le conseiller Younes Boukala de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement (2535-9) sur les nuisances*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1239870002

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

CITOYEN	QUESTION
Bernard Blanchet	Budget 2024 Surplus de l'arrondissement

70.02

Et la séance est levée à 15h08.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2024.